



Le mini Max'

Nous avons fait le choix de distribuer le premier exemplaire dans les boîtes aux lettres. Les prochains seront disponibles en mairie, à la médiathèque et dans les commerces locaux.

Recensement militaire

Il s'adresse aux jeunes français et françaises âgé(e)s de seize ans. Ces derniers doivent se présenter à la mairie, avant la fin du 3ème mois qui suit la date de leur anniversaire. Ils devront être munis de leur carte d'identité, du livret de famille de leurs parents et d'un justificatif de domicile. A cette occasion, la mairie leur remettra l'attestation de recensement.

Rentrée scolaire 2020-2021

Les familles dont les enfants seront scolarisés aux écoles maternelles et primaires sont invités à compléter et retourner le dossier périscolaire année 2020-2021 lors des permanences qui auront lieu le lundi 31 août et le mardi 1er septembre 2020 de 8h30 à 11h30, dans la salle du conseil municipal, entrée par la cour de la mairie.

Inscription à la cantine pour le jour de la rentrée scolaire au plus tard le vendredi 21 août par mail à l'adresse suivante : mairie@maxent.fr

Transport scolaire

Les familles ayant des enfants scolarisés à l'école maternelle et souhaitant bénéficier du taxi scolaire sont invitées à s'inscrire à la mairie, aux heures d'ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 12 h, contact 02 99 06 70 15.

Interview de la première adjointe Françoise Foucaud



Pouvez-vous vous présenter aux Maxentais ?

Je suis née à Rennes, il y a près de 69 ans. J'y ai résidé toute ma jeunesse jusqu'à ma première affectation comme institutrice en primaire à la Guerche-de-Bretagne. Après mon mariage avec Jean, Maxentais d'origine, nous avons déménagé à Bruz où nous avons vécu pendant plus de 30 ans et élevé nos 3 enfants. J'ai alors exercé ma profession à Baulon, puis à Bruz où j'ai pris la direction d'une école maternelle et enfin à Chartres-de-Bretagne en primaire où j'ai fini ma carrière.

Quelles étaient vos motivations pour vous engager auprès de la municipalité ?

Je fréquente Maxent depuis presque de 45 ans. Je m'y suis mariée. Je venais très souvent passer le week-end chez mes beaux-parents qui tenaient une ferme dans le bourg. J'ai vu au cours de toutes ces années, la commune évoluer. La population a augmenté pendant que les commerces disparaissaient les uns après les autres. Mais c'est une commune vivante avec des habitants attachants. Et c'est tout naturellement que nous avons choisi d'y venir passer notre retraite.

Pour créer du lien avec les Maxentais, j'ai souhaité m'investir. D'abord comme bénévole à la médiathèque, puis comme secrétaire adjointe au bureau de l'EHPAD et enfin comme membre de l'équipe extra-municipale de relecture du Petit Maxentais. Au début de l'année 2020, j'ai été contactée par Ange et quelques autres membres de l'équipe pour venir les rejoindre. Dès la première rencontre avec le reste du groupe, je me suis sentie à mon aise. C'est une équipe dynamique, compétente, mettant les Maxentais au cœur de ses projets et voulant travailler avec eux pour les réaliser. C'est ce travail d'équipe qui m'a séduite, cet esprit de transparence au service des habitants. C'est pourquoi, sans trop d'hésitation, je me suis lancée dans l'aventure au service de cette commune qui m'a adoptée.

Quelles sont vos fonctions au sein de la municipalité ?

Je suis 1ère adjointe, donc au plus près du maire. Je suis en charge des affaires sociales et de tout ce qui touche aux domaines scolaires et périscolaires. Ma fonction touche un public très large allant de la petite enfance aux personnes âgées.

Comment avez-vous vécu les premiers mois de votre prise de fonction ?

Les premières semaines ont été chargées. Il fallait prendre ses marques à un poste complètement inconnu, avec ses règles et ses codes. La crise sanitaire a compliqué un peu les approches des différents domaines. Les distanciations obligatoires ont pesé sur le naturel qu'on aurait dû avoir dans nos rapports avec les différents acteurs de la commune. La tâche est immense mais passionnante et je pense pouvoir y développer mes compétences.

Un bel été à Maxent!



Photo de Jackie Mahé

La commission périscolaire a fait le choix de mettre à disposition des enfants de maternelle qui mangent à la cantine, des serviettes en tissus élastiquées. Pour ce faire, nous recherchons des couturières afin de les confectionner. Si vous avez un peu de temps, nous souhaitons créer un atelier couture au mois d'août.

Merci de vous faire connaître auprès de la mairie au 02 99 06 70 15 .

La commission voirie souhaite mettre en place des groupes de travail afin de réaliser l'inventaire de l'état des chemins, des travaux à y effectuer et des priorités à définir sur le territoire.

Trois groupes seront mis en place courant septembre, (Est, Ouest, Sud de la commune). L'objectif est que chaque groupe soit constitué d'agriculteurs, de marcheurs, de chasseurs, de pêcheurs, de membres des associations concernées par le sujet et de particuliers.

Si ces groupes de travail vous intéressent, faites en part à la mairie en lui communiquant vos coordonnées. Nous vous contacterons pour une première réunion courant septembre.

Plan Canicule 2020

ATTENTION CANICULE

Buvez de l'eau et restez au frais

Évitez l'alcool / Mouillez-vous le corps / Évitez le soleil

Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19

MALGRÉ LA CHALEUR, LE PORT DU MASQUE RESTE OBLIGATOIRE DANS LES TRANSPORTS

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) / solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

Plan Covid-19

Les 13 et 20 juin 2020, la commune a mis à la disposition des familles domiciliées à Maxent des masques lavables.

Pour les familles retardataires qui n'ont pas été en mesure de retirer leurs masques, merci de prendre contact avec la mairie au 02 99 06 70 15.

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

Se laver très régulièrement les mains / Tousser ou éternuer dans son coude / Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter / SI VOUS ÊTES MALADE Porter un masque chirurgical jetable

Horaires d'ouverture

Mairie : du lundi au vendredi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 17h.

Fermée le samedi matin pendant juillet et août

Agence postale communale : du lundi au vendredi de 9h à 12h

CCAS : le mardi de 9h à 12h

Médiathèque : fonctionnement en drive, réservation sur le portail de la médiathèque

Permanence des élus

Le maire et les adjoint.es vous reçoivent sur rendez-vous ou pendant les permanences de 10h à 12h les jours suivants :

Ange PRIOUL : lundi, mercredi

Françoise FOUCAUD : mardi

André DEMEESTERE : vendredi

Sophie BLEJEAN : mercredi des semaines impaires

Sébastien RAOULT : sur rendez-vous

Plan canicule 2020

Le plan canicule a été actualisé, les personnes de 70 ans et plus volontaires ont été recensées, elles seront contactées par un bénévole en période de canicule.

Permanence du médiateur ou conciliateur de justice.

Tous les 4èmes vendredi du mois en mairie de Plélan-le-Grand de 9h à 12h. Tél 02 99 06 81 41

Animations d'août

En raison de la crise sanitaire les associations MARCHE et T'ES TOI! ont pris à regret la décision d'annuler les Mardis de Maxent-Fête pour le mois d'août.

Balades découverte de Maxent

A l'initiative de la commission communale "Vie Économique, Touristique et Culturelle", avec la participation d'acteurs locaux, des balades découvertes vous sont proposées tous les jeudis en juillet et août. Le programme est disponible sur le site de la commune, en mairie ainsi que dans les commerces locaux.

Vigilance

Si vous trouvez un lièvre mort ou malade surtout ne pas le toucher et prévenez la mairie.

Rappel de règles à respecter

L'arrêté préfectoral du 14 août 2013 fixe les conditions de destruction des chardons.

L'arrêté municipal du 7 juin 2016 interdit l'utilisation de matériels les dimanches et jours fériés (tondeuse, débroussailleuse...)

Il appartient à chaque habitant de nettoyer et d'entretenir sa propriété, mais aussi à proximité : entrées, trottoirs.